



DECISION DU PRESIDENT N° : 2026 - 120

Objet : Autorisation de signature de prestations de sensibilisation et de formation aux usages du numérique dans le cadre des actions du CISPD

NOUS, Alain BATTAGLIA, Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment par ses articles L.2122.21, L.5211.9, L.5211.10 et L.1617-5 ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 14 novembre 2016 portant création de la Communauté de communes Senlis Sud Oise ;

Vu les statuts de la communauté de communes Senlis Sud Oise, modifiés par la délibération n°2017-CC-07-099 du 25 septembre 2017 ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°44-CC230426 du 23 avril 2026 relative aux délégations d'attribution du Président ;

Vu les orientations du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) en matière de prévention des risques liés aux usages du numérique ;

Vu les travaux du groupe de travail consacré à la prévention du cyberharcèlement, ayant mis en évidence la nécessité de renforcer les actions de sensibilisation, d'accompagnement et de formation à destination des familles et des professionnels du territoire ;

Considérant la proposition de prestations formulée par la société TRALALERE visant à accompagner la mise en œuvre de ces actions de prévention, comprenant :

- 4 ateliers parents-enfants pour créer sa charte graphique, pour un montant total de 1 920,00 € ;
- 2 conférences à destination des parents et des professionnels, pour un montant total de 1 440,00 € ;
- 1 journée de formation aux pratiques numériques et aux enjeux de l'accompagnement, destinée à une vingtaine de professionnels du territoire, pour un montant total de 1 500,00 € ;

Considérant que le montant global de ces prestations s'élève à 4 860,00 € TTC ;

DECISIONS

ARTICLE 1

D'accepter et de signer les documents relatifs aux prestations numériques suivantes par TRALALERE :

- 4 ateliers parents-enfants pour créer sa charte graphique d'un montant total de 1920.00€,
- 2 conférences pour les parents et professionnels d'un montant total de 1440.00€,

BUREAU

Vu K.S.

Le 16 juin 2026



communauté
de communes

- 1 journée de formation aux pratiques numériques et aux enjeux d'accompagnement pour une vingtaine de professionnels du territoire d'un montant total de 1500.00€,

ARTICLE 2 D'autoriser le Président à signer tout document et à accomplir toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 3 La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir ou de plein contentieux devant le tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

ARTICLE 4 Le Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise ou son représentant est chargé de l'application de la présente décision qui sera publiée au registre des décisions, affichée et dont ampliation sera transmise à :

- Monsieur le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Senlis (Oise),
- Monsieur le Chef de Service Comptable de Senlis chargé des finances de la CCSSO (Oise),
- Monsieur le Directeur Général des Services de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise,

Par délégation, Fait à Senlis, le
Le Directeur Général des Services
Jean-Baptiste LEGRAIS

Certifié exécutoire compte tenu :

De la transmission en s/s préfecture le : 06 JUL. 2026

Et de la publication sur le site internet de la CCSSO le :

06 JUL. 2026

Signé électroniquement par
JEAN BAPTISTE LEGRAIS



Le 2 juillet 2026

Alain **BATTAGLIA**

Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise

Maire de Pontarmé

SUREAU

Un K.S

Le 16 juin 2026

Communauté de Communes Senlis Sud Oise
30 avenue Eugène Gazeau • 60300 Senlis
03 44 99 08 60
www.ccsso.fr



Devis

Numéro D-2026-03390
Date d'émission 31 mars 2026
Date d'expiration 30 avr. 2026
Type de vente Prestations de services

Émetteur ou Émettrice

Intervention

4 RUE DE BRAQUE
75003 PARIS - France

Envoyé en préfecture le 06/07/2026

Reçu en préfecture le 06/07/2026

Publié le 06/07/2026

ID : 060-200066975-20260706-2026_120-AR



Client ou Cliente

Communauté de communes Senlis
sur Oise

200066975
Karine Sureau
30 avenue Eugène Gazeau
60300 Senlis - France
karine.sureau@ccsso.fr
N° de TVA FR51200066975

La signature implique l'acceptation des CGV Internet Sans Crainte joint à ce devis.

Merci de transmettre le bon de commande de votre administration avec l'acceptation du devis. Il est requis pour établir la facture et la déposer sur Chorus Pro en fin de prestation.

950CONF

MA VIE NUMERIQUE

Produits	Quantité	Prix u. HT	TVA (%)	Total HT
2026-Conférences disponibles	2 unités	600,00 €	20%	1 200,00 €

Référence: 950CONF

Conférences parents disponibles (présentiel) : (sur 2026 une par semestre, mai et novembre)

- Jeunes et numérique : comment les accompagner ?
- Accompagner le premier smartphone
- Vos ados et les réseaux sociaux
- Comprendre l'IA pour mieux l'accompagner
- Prévenir et agir face au harcèlement et cyberharcèlement
- Petite enfance et écrans

Détails TVA

Taux	Montant TVA	Base HT
20%	240,00 €	1 200,00 €

Récapitulatif

Total HT	1 200,00 €
Total TVA	240,00 €
Total TTC	1 440,00 €

Paielement

Établissement Société Générale
IBAN FR76 3000 3033 8200 0200 0792 275
BIC SOGEFRPP

Pénalités de retard : trois fois le taux annuel d'intérêt légal en vigueur calculé depuis la date d'échéance jusqu'à complet paiement du prix.

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement : 40 €

Date et signature précédées de la mention

« Bon pour accord »



Devis

Numéro D-2026-03391
Date d'émission 31 mars 2026
Date d'expiration 30 avr. 2026
Type de vente Prestations de services

Émetteur ou Émettrice

Intervention

4 RUE DE BRAQUE
75003 PARIS - France

Envoyé en préfecture le 06/07/2026

Reçu en préfecture le 06/07/2026

Publié le 06/07/2026

ID : 060-200066975-20260706-2026_120-AR



Client ou Cliente

Communauté de communes Senlis
sur Oise

200066975
Karine Sureau
30 avenue Eugène Gazeau
60300 Senlis - France
karine.sureau@ccsso.fr
N° de TVA FR51200066975

La signature implique l'acceptation des CGV Internet Sans Crainte joint à ce devis.

Merci de transmettre le bon de commande de votre administration avec l'acceptation du devis. Il est requis pour établir la facture et la déposer sur Chorus Pro en fin de prestation.

950AFAM

MA VIE NUMERIQUE

Produits	Quantité	Prix u. HT	TVA (%)	Total HT
2026-Atelier parents/enfants (1h30) Faminum	4 unités	400,00 €	20%	1 600,00 €
Référence: 950AFAM pour créer sa charte numérique Faminum (sur 2026 une par trimestre, mars, juin, octobre, décembre)				

Détails TVA

Taux	Montant TVA	Base HT
20%	320,00 €	1 600,00 €

Récapitulatif

Total HT	1 600,00 €
Total TVA	320,00 €
Total TTC	1 920,00 €

Paielement

Établissement Société Générale
IBAN FR76 3000 3033 8200 0200 0792 275
BIC SOGEFRPP

Pénalités de retard : trois fois le taux annuel d'intérêt légal en vigueur calculé depuis la date d'échéance jusqu'à complet paiement du prix.

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement : 40 €

Date et signature précédées de la mention

« Bon pour accord »



Devis

Numéro D-2026-03392
Date d'émission 31 mars 2026
Date d'expiration 30 avr. 2026
Type de vente Prestations de services
FORMATION Accompagner la parentalité à l'ère du numérique

Formation exonérée de TVA en vertu de l'article 261.4.4 a du CGI

La signature implique l'acceptation des CGV Internet Sans Crainte joint à ce devis.

Merci de transmettre le bon de commande de votre administration avec l'acceptation du devis. Il est requis pour établir la facture et la déposer sur Chorus Pro en fin de prestation.

950FORM

Produits	Quantité	Prix u. HT	TVA (%)	Total TTC
1 journée de formation ISC	1 unité	1 500,00 €	Aucune	1 500,00 €
Journée de formation aux pratiques numériques et aux enjeux d'accompagnement pour les professionnels de la collectivité travaillant avec les jeunes et les familles				

Détails TVA

Taux	Montant TVA	Base HT
Aucune	0,00 €	1 500,00 €

Récapitulatif

Total HT	1 500,00 €
Total TVA	0,00 €
Total TTC	1 500,00 €

Envoyé en préfecture le 06/07/2026

Reçu en préfecture le 06/07/2026

Publié le 06/07/2026

ID : 060-200066975-20260706-2026_120-AR



Émetteur ou émettrice

N° déclaratif
75

4 RUE DE BRAQUE
75003 PARIS - France

Client ou Cliente

Communauté de communes Senlis
sur Oise

200066975
Karine Sureau
30 avenue Eugène Gazeau
60300 Senlis - France
karine.sureau@ccsso.fr
N° de TVA FR51200066975

Paielement

Établissement Société Générale
IBAN FR76 3000 3033 8200 0200 0792 275
BIC SOGEFRPP

Late payment penalties: three times the annual legal interest rate in effect calculated from the due date until full payment.
lump sum compensation for recovery costs in the event of late payment: 40 €

Date et signature précédées de la mention
« Bon pour accord »